



Fédération Africaine des Associations et Unions des Jeunes Avocats (FA-UJA)

Adresse du Cabinet : 10, Av. Ntango, C/Ngaliema, KINSHASA/RDC.
bnjangunaceze@gmail.com

INVITATION A LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA FA-UJA/ 3ème EDITION
KIGALI DU 23 AU 25/08/2023.

Chers Présidents des Associations et Unions de Jeunes Avocats (AJA/UJA),
Estimés Consœurs/Confrères Aînés dans la profession,
Chères Consœurs, Chers Confrères;

La Fédération Africaine des Associations et Unions de Jeunes Avocats (FA-UJA), en collaboration avec l'Ordre des Avocats du Rwanda (RBA) et l'Association des Jeunes Avocats du Rwanda (AJAR) vous invite à participer à la Conférence Internationale de la FAU-JA qui se tiendra du **23 au 25 août 2023** à Kigali.

Créée à Dakar au Sénégal il ya 14 ans, la Fédération Africaine des Associations et Unions de Jeunes Avocats (FA-UJA) est un regroupement d'Associations et/ou d'Unions de jeunes avocats d'Afrique, de tradition francophone.

La conférence de cette année, dont le thème est "**La technologie comme moyen de lutte contre la corruption dans le domaine judiciaire : Rôle du jeune Avocat**", est une bonne occasion pour discuter des défis que rencontrent les avocats en général, et les jeunes avocats en particulier tout au long de l'exercice de leur profession. Les participants pourront débattre des questions et sujets clés pour promouvoir les meilleures pratiques susceptibles de garantir une justice beaucoup plus transparente et équitable.

A cette activité sont conviés aussi nos confrères/consœurs aînés pour accompagner, et enrichir les plus jeunes par leurs expériences.

La Conférence offrira des opportunités de connaissance et de collaboration avec des Avocats provenant d'autres Barreaux, lors de différentes pauses, des repas, soirée de gala, et d'excursion.

Les organisateurs vous souhaitent un agréable séjour dans le pays de mille collines.

Vous pouvez vous inscrire sur le lien <https://bit.ly/3CDOvbV>, et ce avant le 30/07/2023.

CP

Les frais d'inscription s'élèvent à **150\$USD** (Dollars américains cent cinquante) y compris la soirée de gala et l'excursion. A payer sur le compte en francs rwandais **N0 00002-01390351862-44 RWF** ou sur le compte en dollars **N0 U.S.D N0 00002-01390351863-45 USD**, de l'Association des Jeunes Avocats du Rwanda ouverts dans la **COGEBANQUE**.

Votre dévouée

Bienséance NIANGU

Présidente de la AJAR

